

F.S.U TERRITORIALE

du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Bureaux A 2042, 2043, 2044

Tél : 04.13.31.19.60, 19.61, 19.62, 19.63 Fax : 04.13.31.19.69.

Mel : syndicat.fsu@departement13.fr — Site Internet : <http://sducg13.hautetfort.com/>

Octobre 2018

EDITO

SOMMAIRE :

Page 1 : Edito

Page 2 : Comité de concertation

Page 3 : Réunions des ASSFAM avec la Direction de l'Enfance

Page 4 : Quel accompagnement et quel soutien pour les ASSFAM ?

Le 6 décembre prochain, les agents du Conseil Départemental 13 éliront leurs représentants du personnel au Comité technique et aux Commissions Administratives paritaires de Catégorie A, B et C.

Les Assistants Familiaux, eux aussi, comme les agents du Conseil Départemental 13, éliront leurs représentants du personnel au comité technique et à la Commission Consultative paritaire.

Pour la première fois, les Assistants Familiaux sont concernés par l'élection des représentants des personnels à la commission consultative paritaire (CCP). C'est une nouvelle instance qui traitera de toutes les questions d'ordre individuel concernant les personnels contractuels et les Assistants familiaux (licenciement, sanctions disciplinaires etc...)

La FSU présentera à ces élections des candidats engagés et représentatifs de votre métier.

A la FSU, nous sommes au plus près de vos réalités quotidiennes. Nous sommes des travailleurs sociaux et des Assistants familiaux convaincus et engagés afin que vos conditions de travail et l'accueil des enfants placés soient améliorés !

La situation des Assistants Familiaux accueillant à leur domicile les enfants confiés au Département par le Juge des Enfants est en crise ouverte. La diminution drastique du nombre d'Assistants familiaux sur le Département (mais aussi sur le plan national) est symptomatique d'un métier de moins en moins attractif à qui l'on demande pourtant toujours plus !

Vous trouverez dans ce journal, le bilan des actions menées avec Les Assistants familiaux FSU cette dernière année et les revendications que nous portons !

Le 6 décembre prochain nous comptons sur vous ! Votez pour la FSU !

**MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018
MOI, C'EST TOUT VU :
JE VOTE FSU**





Comité de concertation : la collectivité aurait-elle oubliée ses engagements ?



C'est en 2008 que nous avons obtenu la création de cette instance qui permet, en présence de l'Elu Enfance, de la Direction de l'Enfance, de la DRH et des syndicats d'aborder des points importants et de faire avancer certaines revendications.

En 2016, nous avons obtenu, grâce à la ténacité et des Assistants familiaux FSU l'augmentation de l'indemnité d'attente.

Le dernier comité de concertation a eu lieu le 31 mars 2016 !!!

Pas de comité de concertation en 2017 et rien ne se profile encore pour 2018. La FSU TERRITORIALE a écrit en 2017 puis en janvier 2018 à la Présidente Mme VASSAL pour demander la tenue de ce comité.

Dans le cadre des rencontres intersyndicales sur la situation générale en Enfance à la DGAS, nous avons été reçus par Mme Devésa, Elue et Déléguée à l'Enfance.

Nous avons abordé différents problèmes. Les Assistants Familiaux FSU TERRITORIALE étaient présents dans la délégation intersyndicale :

- ▶ La baisse considérable des familles d'accueil dans le département et les problèmes de recrutement.
- ▶ La reconnaissance de l'Assistant Familial comme membre à part entière de l'équipe Enfance (cela reste encore très compliqué dans certaines MDS).
- ▶ L'harmonisation des pratiques des Inspecteurs Enfance.
- ▶ Le manque de formation de nombreux référents ASE sur le « placement familial » peut mettre en difficulté les familles d'accueils.
- ▶ La mise en place systématique de formation au placement familial pour les référents ASE.
- ▶ Le manque de protection des lieux de vie des familles d'accueil (communication de leurs adresses personnelles aux parents et/ou dans les rapports).
- ▶ La demande de revalorisation de l'indemnité d'entretien, de la vêtue et de l'argent de poche pour les enfants accueillis.
- ▶ La revalorisation de la prime d'ancienneté.
- ▶ L'augmentation de la prime exceptionnelle versée en fin d'année d'un montant actuel de 381 Euros brut/an.

Et vous croyez qu'on allait vous laisser perdre pied ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre la rémunération des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr

* Ecart de rémunérations femmes-hommes dans la fonction publique, à compétence et fonction égales.

Il reste beaucoup à faire pour réduire la précarité du métier d'Assistant Familial et prendre en compte la parole de ces professionnels.

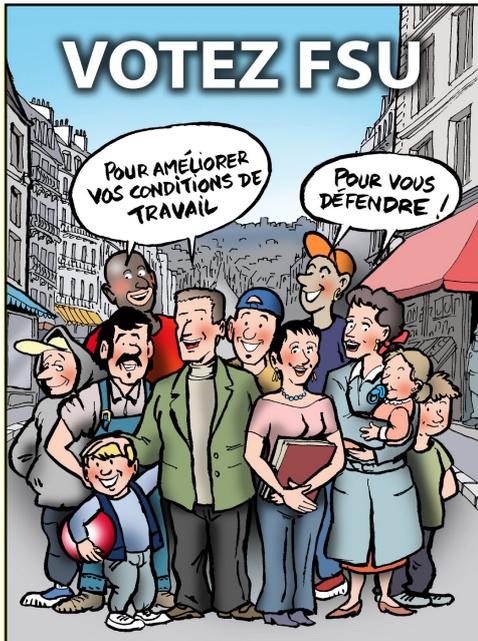
La FSU TERRITORIALE du CD13 reste très engagée pour faire entendre et respecter l'intérêt des Assistants Familiaux et des enfants confiés au Département.



Nous sommes prêts à continuer à nous battre dans un nouveau mandat auprès et avec les familles d'accueil avec toute l'énergie et les convictions nécessaires !



Les réunions des Assistants Familiaux syndiqués avec la Direction de l'Enfance



VOTEZ FSU

Depuis des années, les assistants familiaux syndiqués et de l'association de l'ARDEPAM se réunissaient une fois par mois avec le chef de service du SAF pour aborder différentes questions.

Depuis avril 2018, date du départ du chef de service, ces réunions n'ont plus lieu.

Ces rencontres et débats ont pourtant permis l'élaboration du guide de l'accueil familial (il y a déjà plusieurs années) puis du guide professionnel et du référentiel de sécurité élaboré avec le SMAPE. C'est dans ce cadre aussi qu'a été décidé la prise en compte des écrits professionnels des assistants familiaux à propos des enfants accueillis autour de l'élaboration d'un support de travail.

A ce jour, la formation des assistants familiaux à l'écrit n'est toujours pas proposée aux familles d'accueil et leurs écrits ne sont donc pas sollicités ni pris en compte dans les instances formelles

de décision (synthèses, CARS etc...)

De même, cela fait des années que la FSU TERRITORIALE réclame une page intranet spécifique aux Familles d'accueil afin qu'elles mettent en commun des informations et puissent échanger du matériel pour l'accueil des enfants.

« Travailler en équipe »

Le fondement du travail de l'Assistant familial est de « prendre soin » de l'enfant au quotidien, dans les moindres petites choses de la vie.

Pour « faire équipe » avec les référents ASE sur les MDS, garants du projet global de l'enfant et du lien avec sa famille naturelle, il est important que chacun connaisse bien et respecte le travail de l'autre. « Faire équipe » c'est se poser, reposer, réfléchir ensemble autour de toutes les questions liées au quotidien et au devenir de l'enfant.

L'équipe peut et doit parler à plusieurs voix et prendre en compte l'avis de chacun.

Qu'est ce qui bloque et/ou qui est si compliqué à mettre en œuvre ???

La FSU TERRITORIALE sollicite la mise en place à nouveau de ces réunions avec la Direction et surtout la concrétisation des décisions!



Octobre 2018



Quel accompagnement et quel soutien pour les Assistantes familiales dans le Département?

Il faut que ça avance !

L'isolement des Assistantes familiales sur fond d'une rémunération faible au regard de l'engagement, 24h/24h demandé, est une problématique majeure, sur le plan national et local.

La FSU revendique depuis des années une revalorisation des sommes versées aux enfants (argent de poche, habillement) qui sont trop faibles aujourd'hui par rapport au coût de la vie.

Combien de fois les Assistantes familiales en sont de leur poche... !

Certains Inspecteurs ne participent que de manière symbolique à l'aide aux loisirs, aux séjours de colonie, aux activités sportives effectuées avec les familles d'accueil. Et les référents sociaux doivent monter au créneau régulièrement pour que ces frais soient pris en charge. Ce n'est pas normal !

Les pratiques entre inspecteurs ne sont toujours pas harmonisées et souvent les familles d'accueil voient des différences de remboursement selon les pôles enfance.

Etant donné le manque de places d'accueil en établissement et en famille d'accueil, la pression est grande auprès des Assistantes familiales pour accueillir en urgence des adolescents aux troubles graves et en échec de placement ou même des bébés. Elles se retrouvent souvent seules à gérer ces enfants et adolescents faute de places en ITEP, en IME, en CMPP ou en hôpital de jour.

Les travailleurs sociaux référents des suivis dénoncent aussi ce manque de places en structures médico-sociales.

Les enfants sont mal protégés et les Assistants familiaux sont mis en difficulté !

C'est urgent ! Il faut que ça change !!!



Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions à poser vous pouvez joindre :
Claudine AMOROS déléguée de la FSU TERRITORIALE au 06.80.16.35.89

Fiche contact

Je désire :

- rencontrer un représentant du FSU TERRITORIALE
- adhérer au FSU TERRITORIALE
- avoir des informations sur mes droits

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél :

Consultez le site du SDU-13 FSU

<http://sducg13.hautetfort.com/>



A renvoyer a :

FSU TERRITORIALE du CD13

Bureau A 2044

Hôtel du Département 13256

Marseille cedex 20

Tél : 04.13.31.19.60 Fax : 04.13.31.19.69

Courriel : syndicat.fsu@departement13.fr